RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le mercredi 20 novembre 2024 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Ordre du Jour:

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 octobre 2024
- <u>Finances</u>: Navettes hivernales : choix de la procédure et du prestataire pour la saison hivernale 2024-2025
- <u>Finances</u>: Navettes hivernales: Signature d'une convention pour l'organisation des navettes hivernales avec la commune de Champigny sur Marne
- <u>Finances</u>: Navettes hivernales: signature d'une convention avec les Balcons du Mont Blanc pour la saison 2024-2025
- Finances : Signature d'une convention pour les navettes hivernales avec l'école JOLIOT CURIE
- Finances: Signature d'une convention pour les navettes hivernales avec l'école Jacques DECOUR
- <u>Finances</u>: Vente d'un bien communal (véhicule)
- Finances : Décision Modificative n°1
- Finances: Signature d'une convention avec CDG 69
- Finances: Participation communale aux forfaits de ski saison 2024-2025
- Urbanisme : Mise en place d'une servitude pour des réseaux humides à Chaucisse

Divers:

- Repas des aînés 2024
- Festivités de fin d'année
- Maison des Associations : Travaux terminés et/ou en cours
- Ecole Classe de découverte 2025 : Participation de la commune

Saint Nicolas la Chapelle, Le 14 Novembre 2024

Mme le Maire, Ghislaine JOLY

